



Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité

Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe par la mairesse

Rapport sur la situation financière de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, présenté par Mme Jacynthe Patry, mairesse.

Chers contribuables,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je dépose mon rapport aux citoyens concernant le rapport financier de l'année 2021.

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2021

La vérification a été effectuée par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton en date du 6 avril 2022. Ces états financiers représentent fidèlement les états des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021 ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Voici les données vérifiées de l'année 2021 :

– Revenus de fonctionnement	1 757 358 \$
– Charges	1 582 421 \$
– Amortissement des immobilisations	108 922 \$
– Excédent de fonctionnement (affecté au budget 2021)	122 000 \$
– Activités d'investissement	(123 072) \$
– Excédent de fonctionnement de l'année 2021	282 787 \$

Autres informations :

– Surplus accumulé affecté au 31-12-2021 (Pour équilibrer le budget 2022)	84 178 \$
– Surplus accumulé non affecté (libre) au 31-12-2021	956 160 \$

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2021

En ce qui concerne la voirie municipale, et dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023), la Municipalité a procédé au rechargement et au pavage d'une partie des chemins suivants, soit :

- Pavage du chemin du Pansu sur une longueur de 2 050 mètres;
- Pavage sur le chemin du Lac-de-l'Est sur une longueur de 650 mètres;
- Rechargement du rang Breeches.

En ce qui concerne les loisirs, des démarches ont été entreprises pour développer un parc sur le terrain de la borne sèche sur le chemin du Pansu. Nous avons aussi progressé dans le cadre du projet de passerelle au-dessus de la rivière Saint-François au parc du Pouvoir.

En ce qui concerne l'environnement, nous avons fait une présentation sur le contrôle des plantes exotiques envahissantes et amorcé la prise de décision en ce sens. Nous avons aussi participé à une étude de faisabilité de station de lavage obligatoire pour les embarcations sur le Lac Aylmer.

En ce qui concerne l'administration, il y a eu l'embauche d'un nouveau directeur général. Nous avons implanté le « conseil sans papier » et aussi procédé à l'ajout d'une technicienne administrative qui permet la prise en charge de la communication régulière.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE 2022

En ce qui concerne la voirie municipale, principalement, des travaux d'excavation et de rechargement seront effectués sur le chemin Marcotte, et des travaux d'excavation, de rechargement et d'asphaltage seront effectués sur le chemin de la Bricade.

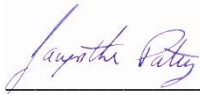
En ce qui concerne les loisirs, un aménagement de jeux de fer sera fait sur le terrain de la borne sèche au chemin du Pansu et une entente de loisirs et culture a été conclue avec la Ville de Disraeli. Aussi, nous continuons le développement du projet de passerelle au Parc du Pouvoir.

En ce qui concerne l'environnement, des travaux seront effectués pour le contrôle des plantes exotiques envahissantes au Lac-de-l'Est. Nous continuons notre implication à la Table de concertation intermunicipale du Lac Aylmer pour la qualité de l'eau au Lac Aylmer. Une approbation a été accordée à l'Association des résidents du Lac Aylmer (ARLA) pour mandater le RAPPEL afin de préparer un plan de gestion de nos fossés municipaux.

En ce qui concerne l'administration, un règlement sur les usages conditionnels a été adopté et entrera en vigueur suite à l'émission d'un certificat de conformité de la MRC des Appalaches. Ce règlement a pour objet de permettre au conseil d'autoriser l'usage conditionnel « résidence de tourisme ».

CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater, nos états financiers reflètent une saine gestion. Soyez assurés que tous nos efforts portent vers le mieux-être de tous nos contribuables. N'hésitez pas à nous consulter pour nous faire part de vos commentaires ou critiques constructives.



Jacynthe Patry, mairesse
Municipalité de la Paroisse de Disraeli